VENTES A L'ENCAN.

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE GEORGE LEONARD WEISS ET D'ANNIE MARY APPEL, SA FEMME.

No 59,490—Cour Civile de District—Division E.

COTTAGE

No 5228 rue Chestnut,

Avec lot de 30 sur 120 pieds.

JEUDI, 11 OCTOBRE 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières

No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriété foncières—Bureau bâtisse Hennen, 812 rue Commune, JEUDI le 11 octobre 1900, dans la succession de George Léonard Weiss et d'Annie Mary Appel, sa femme, No 59,490, par ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, lequel ordre signé et daté le 3 septembre 1900

Ce morceau de propriété connue comme le No 5228 rue Chestnut, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur 120 pieds de profondeur, et étant dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bellecastle, Dufossat et Camp. Les améliorations comprennent un cottage contenant environ 3 chambres, cour, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simmonds, et pour les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis.

9 sept—9 16 23 30—oct 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Silas Frothingham DÉCÉDÉ.

No 62,881—Cour Civile de District—Division B.

Au plus offrant enchérisseur,

COTTAGE ELEVÉ,

(DEUX LOTS).

2300 ....rue Laharpe.....2302

Encoignure de la rue Tonti.

JEUDI, 18 OCTOBRE 1900,

A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune.

Il sera vendu par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriété foncières, 812 rue Commune, Bâtisse Hennen, JEUDI 18 octobre 1900, dans la succession de Silas Frothingham, décédé, No 62,881 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans par ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, signé et daté le 10 septembre 1900, et à moi adressé—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laharpe, Tonti, Columbus et Rocheblave, désignés par les Nos 13 et 14 sur un plan par I. Bringier, voyer, daté 22 février 183?.

Les dits lots sont contigus et mesurent chacun 29' 8" 6''' de face à la rue Laharpe sur 125' de profondeur, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Laharpe et Tonti. Les améliorations qui s'y trouvent sont connues par les Nos municipaux 2300-2302 rue Laharpe et comprennent un joli cottage élevé, bien bâti, confortablement arrangé, retiré de la banquette, avec à peu près 6 ou 7 chambres, galeries sur le devant, cour sur le côté hangar.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, devant être représentée par deux billets de montants égaux, tirés à l'ordre de et signé et endossé par l'acquéreur, portant la date de l'adjudication avec intérêt de ladite date au taux de 7 pour cent par an jusqu'au paiement, les billets devant être garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété sus mentionnée, l'acte de vente devant être passé pardevant William Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles et habituelles de sécurité. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles dans l'année 1900, et les timbres du revenu de guerre au dessus et en plus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'achat avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Bernard Bruenn, avocat.

16sept—16 23 30—oct 7 14 à date

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Mardi 16 Octobre.

Propriété de valeur du Troisième District.

Emplacement de choix pour Affaires.

AVEC ÉLÉGANTE RÉSIDENCE

Coin Broad et Laharpe.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 629 rue Commune.—MARDI, le 16 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 septembre 1900, et signé le 10 septembre 1900 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée succession de Lena Bischof femme décédée de Louis F. Sivori, No 61,858 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique il sera vendu, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 1517, borné par les rues Laharpe, Broad, Lapeyrouse et White, mesurant [68] soixante-huit pieds [6] six pouces et [4] quatre lignes de face sur la rue Laharpe, par [105] cent cinq pieds [3] trois pouces de profondeur et face sur la rue Broad, laquelle dite portion forme l'encoignure des rues Broad et Laharpe, conformément à un arpentage fait par George De Armas voyer, le 5 décembre 1894.

Les améliorations comprennent une vaste bâtisse en bois distribuée en un large magasin et buvette, et trois chambres, entrepôt, passage couvert pour véhicules, le tout sous un seul toit, écurie, hangars auvent couvrant la banquette ensemble avec une jolie résidence agréablement distribuée touchant à la propriété ci-dessus décrite et contenant quelques quatre chambres, cuisine, latrines mansardes, galerie sur la façade, le côté et le fond, vestibule en dans le centre, barrière en fer, pavage Schillinger, deux citernes, banquettes pavées, etc., etc.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, en billets de l'acquéreur en son ordre portant huit pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue avec cinq pour cent honoraires d'avocat devant être payé par l'acquéreur en cas de non paiement des billets à maturité et avec toutes autres clauses usuelles de sécurité. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées aux parties intéressées. L'acquéreur devant payer les taxes de 1900 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, et devra faire un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat au moment de l'adjudication, et aussi les frais de l'acte de vente, incluant les timbres du revenu devant être attachés audit acte devant être passé pardevant F. D. CHARBONNET, notaire.

Saunders et Ducros, avocats pour le plaignant.

Bernard Bruenn, avocat pour le défendeur.

15 sept—16 23 30—oct 7 14 16

ANNONCE JUDICIAIRE

Mercredi, 24 octobre, Maison à double corps de logis avec deux lots de terre, No 1548 rue Derbigny.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, Bureau No 629 rue Commune, MERCREDI, le 24 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 21 septembre 1900, et signé par l'Hon. Fred. D. King juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire intitulée succession de François Creuseilles, No 56,490 du docket de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Derbigny, l'avenue Claiborne, les rues Laharpe et Lapeyrouse, désignés par les Nos neuf et dix, lesdits lots sont contigus, et mesurent chacun 31' 7" de face sur ladite rue Derbigny, sur une profondeur de 100 pieds.

Les améliorations consistent en une résidence double, en bois, contenant deux chambres, hangar fermé et cuisine de chaque côté, citernes, puits dépendence etc.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a sur un crédit de un et deux ans, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication garantis par hypothèques et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur ou les acquéreurs assument les taxes de 1900 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, et payant les timbres requis du Revenu Intérieur des E. U., un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant William B. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur

GEO. A. MONTGOMERY, Avocat

23 sept—23 30—oct 7 14 21 22 23 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

UN PLACEMENT AVANTAGEUX.

2113 AVENUE JACKSON.

Entre les rues Franklin et Liberté.

Andrew McWilliams et al. vs Mme Ellen Charleston et als.

No 62,274—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 2 août 1900 et signé le 8 août 1900 par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. N. H. Rightor, juge de ladite Cour, Division D, alors absent en congé, et d'un ordre daté le 21 septembre 1900 de l'Hon W. B. Sommerville, juge de ladite Cour, Division D, homologuant les procédures d'une réunion de famille tenue le 17 septembre 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir:

Le cottage en bois, avec bâtisse à deux étages dans le fond contenant à peu près 12 chambres, citerne, hangar, etc et connu comme 2113 avenue Jackson et de plus décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Liberté, Franklin et Josephine, désigné comme lot No 3 et mesurant 31 pieds de face sur l'avenue Jackson, par 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Un placement avantageux dans un voisinage bien habité, près de toutes commodités.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 an représenté par billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité et de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pacte de non aliénando, transfert d'assurance, 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U., pardevant E. J. Murphy, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Benjamin Ory avocat.

29 sept—9 30—oct 7 14 21 28 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE SIMPLE,

No 633 RUE SUD FRANKLIN

Entre les rues Poydras et Lafayette.

SUCCESSIONS DE JOSEPH STAGNO ET CATHARINE STAGNO, Consolidées.

Nos 60,829 et 42,447 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 30 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 19 septembre 1900 de l'Hon. F. D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage simple en bois, couvert en ardoises No 633 S. Franklin entre les rues Poydras et Lafayette, contenant 5 chambres, galerie hangar, citerne, etc., aussi dans le fond du lot une bâtisse contenant 4 chambres, petite chambre sous le hangar, etc. Le lot de terre est de plus décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Sud Franklin, Poydras, Lafayette et Liberté, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié, voyer, daté le 22 mars 1883 annexé à un acte passé pardevant A. Hero, Jr, notaire, le 23 mai 1883, 20 pieds 3 pouces de face à la rue Sud Franklin sur 171 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur. La propriété est à proximité du marché Poydras et autres agréments et sera d'un bon placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, devant être représentée par des billets de l'acquéreur, stipulant de porter intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, et l'acquéreur assumant le paiement des taxes pour l'année 1900, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis aux frais de l'acquéreur pardevant Fred Ado ph. Esq., notaire.

Buck, Walshe et Buck, avocats

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28 à date

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROSE.

No 62,178—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet numéro 653, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Plaisance et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quinze et seize. Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St-Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 105 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant. L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faisant un dépôt comptant de 20 pour cent au moment de la vente, et payant pour les actes de vente incluant les timbres du R. I. pardevant Fergus Kernan, notaire.

SMITH & ROSENBERG.
Encanteurs,
Bureau 312 rue Carondelet.

30 sep—30—oct 7 14 21 28—nov 4 8

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

Dans l'affaire de la succession de T. H. KENNEDY ET FEMME.

No 12,854—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

A L'ENCAN—JEUDI, 25 OCTOBRE 1900.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1900 par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

1° Le quart indivis d'intérêt dans et pour deux certains ilets de terre, dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 112 et 113 sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Dauphine et mesurant 300 pieds de face sur chacune de la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur chacune des rues Solidelle et Josephine, toute en mesure française. L'ilet No 113 est borné par la Place Indépendance, les rues Josephine, Musique et Célestine, et mesurant 300 de face sur chacune de la Place Indépendance, et la rue Musique, par 130 pieds plus ou moins sur les rues Josephine et Celestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre, 1835.

Conditions: La moitié ou plus comptant, la balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes de 1900 et tous les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, devant faire un dépôt comptant de 20 0/0 au moment de la vente, et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur

23 sept—23 30—oct 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choix dans le Premier District.

Borné par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Elenore Brown et als vs l'administrateur Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,828 et 62,915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 6-6 Place Commerciale—JEUDI le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres, un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par liens de vendeur sur la propriété vendue portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente. Acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

Atlanta Box Factory et al versus New-Orleans Paper Co. Ltd.

No 62,5?7—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

Papier, Sacs en papier, Ficelles, Plats en bois pour beurre, Pipes, Papeteries, et tous autres articles de stock en papiers, pupitres à tambour (roll top desk) et grand pupitre. Pupitres droits, Typewriter et pupitre, Coffre fort, Balances, Traineaux, Éventails électriques, Presse à lettres, etc., et un lot de comptes ouverts.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier — LUNDI, 22 octobre 1900, à 11 heures A. M., sur les lieux, Nos 323 et 525 rue Magasin, entre les rues Poydras et Lafayette, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 5 octobre 1900, par l'Honorable juge Fred-D. King, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Juge T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée tous les objets ci dessus, effets mobiliers et comptes ouverts.

Conditions—Comptant.

Edgar M Cahn, avocat pour le receveur.

7 oct—7 11 14 18 21 22

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Succession de SARAH ANN WITHERS femme de JOSEPH M. KENNDY.

No 62,722 Cour Civile de District, Division A.

A L'ENCAN, JEUDI, 25 OCTOBRE 1900

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu d'un ordre signé le 19 septembre 1900, par l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Les trois quarts d'intérêt indivisé dans et pour deux certains ilets de terre dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 112 et 113, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer, le 7 juin 1828, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers ancien notaire en cette ville. L'ilet 112 est borné par la Place Indépendance, les rues Solidelle, Musique et Joséphine, et mesurant 300 pieds de face sur la Place Indépendance et la rue Musique, et 130 pieds plus ou moins sur les rues Solidelle et Joséphine, le tout en mesure française; l'ilet 113 est borné par la Place Indépendance les rues Joséphine, Musique et Célestine, et mesurant 300 pieds de face à la Place Indépendance et la rue Musique, sur 130 pieds plus ou moins sur rues Joséphine et Célestine.

2° Un demi intérêt indivis dans et pour six certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Joséphine, Solidelle, Espagne et Mandeville, désignés par les Nos 5, 6, 7, 8, 9 et 10, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 120 pieds entre lignes égales et parallèles, d'après un plan fait par Joseph Pilié, daté le 19 novembre 1835.

Conditions—La moitié ou plus comptant, balance en un an ou tout comptant à l'option de l'acquéreur, billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses de sécurité, assumant toutes les taxes pour 1900, et tous les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, devant faire un dépôt et comptant de 20 0/0 au moment de la vente et payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

23 sept—23 30—oct. 7 14 21 25

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,654—Cour Civile de District Division C, paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon G. H. Theard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Howard, anciennement St George, Sixième, Septième et Freret, anciennement Jacobs, désigné comme lot No 4 de l'ilet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 13 avril 1859 déposé pour référence dans le bureau de A. Bany, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schneidau notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,
3 3 rue Baronne.

7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un Piano.

Sallie Hart vs Valentine Briscoe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,617—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le MARDI, 16 octobre 1900, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt rue Ste Anne entre Royale et Chartres—

Un Piano "Standard" No 16,456.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

S. Wolff avocat pour la plaignante.

5 oct—5 [illegible]

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de terre de valeur dans le Sixième District,

Sur la rue Magnolia entre la rue Calhoun et la propriété de Foucher (la rue Clara étant l'arrière rue) à 7 ilets de l'avenue St-Charles (facilement approchable) la rue Calhoun étant pavée avec l'asphalte, de l'avenue St Charles à la rue Claiborne.

Mme C. L. Hedding vs Mme Margaret Bothick et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62 968—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 112, qui est borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Victor (maintenant Magnolia) et Léonce (maintenant Clara), et la ligne de la Propriété Foucher, et désignés comme lots Nos 14, 15 et 16, et lesquels dits lots sont contigus et mesurent comme suit à savoir: Le No 14 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et six lignes au la ligne du côté contigu au fond des lots Nos 9 à 13 inclusivement, et cent quarante neuf pieds, neuf pouces et trois lignes sur la ligne du lot No 15, et une largeur sur la ligne du fond de vingt neuf pieds neuf pouces et six lignes; et les sus mentionnés lots Nos 15 et 16 mesurant chacun trente pieds dix pouces et deux lignes de face sur la rue Victor, par une profondeur de cent quarante neuf pieds neuf pouces et trois lignes sur la ligne de division entre les dits lots Nos 14 et 15, cent quarante neuf pieds neuf pouces sur la ligne de division entre les lots Nos 15 et 16, et cent quarante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du lot No 16, faisant face sur la ligne de ladite Propriété Foucher, avec une largeur sur la ligne de fond de chacun de vingt neuf pieds neuf pouces et cinq lignes.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

B. R. Forman, avocat pour la plaignante.

8 sept—8 9 14 21 28—oct 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Sixième District,

Connue comme le No 2612 rue Marengo entre les rues Magnolia et Sud Robertson.

Eureka Homestead Society vs Mme Margaret Isabella Inneraritty, femme de Charles Henry Hiern

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 63,043—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 625, borné par les rues Milan, Magnolia, Marengo et Sud Robertson, ledit morceau ou portion de terre commence à une distance de quarante-cinq pieds de l'encoignure des rues Marengo et Sud Robertson et mesurant quarante-cinq pieds de face à la rue Marengo sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant composé de la moitié la plus près de la rue Magnolia du lot désigné par le No Deux et l'entier du lot contigu désigné par le No Trois.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Bernard McCloskey & Percy S. Benedict, avocats pour la plaignante.

21 sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Premier District.

Connue comme le No 1111 rue Franklin entre les rues Clio et Calliope.

Mme Henrietta Bodig versus la succession de Robert Aitken.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,129—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent tous les droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Calliope, Liberté et Clio, et désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, sous date du 16 décembre 1874, et annexé pour références à un acte passé dans le bureau de Andrew Hero, Jr., notaire, le même jour. Laquelle dite section de terre mesurant en mesure américaine cinquante-deux [52] pieds un [1] pouce et quatre (4) lignes de face sur ladite rue Franklin par cent quarante deux [142] pieds six (6) pouces et trois [3] lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Clio, et sur la ligne de côté la plus près de la rue Calliope la même à une première profondeur de cent-douze (112 pieds, de là elle court en angle droit vers la rue Clio, vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et de là il a une autre profondeur vers la rue Liberté de trente (30) pieds six (6) pouces et trois [3] lignes jusqu'à la ligne du fond, sur quoi elle a une largeur de vingt deux [22] pieds quatre 4] pouces et quatre [4] lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Robert Leg er avocat pour la plaignante.

5 oct—5 6 12 19 26—nov 2 8.

ANNONCE JUDICIAIRE

Henry Ash vs The Southern Chemical and Fertilizing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 63,112—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 novembre, 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les améliorations, bâtisses bouilloires, pompes, machines et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant, situé dans le Premier District de cette ville désigné par le No 691, borné par l'avenue Hagan, les rues Clark Gravier et Perdido, moins une portion dudit ilet mesurant plus ou moins dix huit pieds de face à la rue Clark sur une profondeur de soixante dix-sept pieds, entre lignes de côté aboutissant à un point et formant l'encoignure des rues Clark et Perdido d'après un plan annexé à un acte pardevant A. Hero Jr, notaire, le 18 novembre 1872, et moins cette portion transmise à la ville de la Nouvelle Orléans d'après un acte passé pardevant James J. Woulfe, notaire, le 25 février 1898 et enregistré au Bureau des Transferts dans le livre 169 folio 320, incluant tous les droits, voies et servitudes accordés à ladite Compagnie (défenderesse) en vertu de l'ordonnance No 13900 du Conseil de Ville, et par un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire, le 25 février 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Kernan & Gowland, avocats pour le plaignant.

5 oct—5 12 19 26—nov 2 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une vaste propriété de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 516, 520, 522, 524, 526 et 528 rue St James, entre les rues Tchoupitoulas et Religieuse.

Leon Irwin vs Edward J. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63 021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Religieuse, St James et Celeste, dans l'ilet No 86. Ladite portion de terre mesurant en mesure américaine quatre vingt dix sept (97) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes de face sur la rue St James, par une profondeur de soixante trois (63) pieds onze [11] pouces et trois (3) lignes.

Ladite portion de terre étant partie d'une plus grande portion de terre qui originairement formait l'encoignure de rues Religieuse et St James, et mesure soixante trois [63] pieds onze (11) pouces et trois (3) lignes sur la rue Religieuse, par cent vingt sept (127) pieds trois (3) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles, d'après un plan de H. Moellhausen, architecte, sous date du 3 septembre 1845, et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. D. Marks ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

James E. Zunts avocat pour la plaignante.

15 sept—15 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété extensive et attractive et de valeur du sixième District.

Formant l'encoignure des rues State et Colisée,

Bâtisse portant le numéro municipal 1104 rue State.

Edward W. Burbank vs Joseph Schutten.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62,809—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 25 octobre 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 222, borné par les rues State, Colisée, Perrier et la ligne supérieure de Bloomingdale, lesdits lots sont désignés par les Nos 1 et 2, sur un plan ou certificat d'arpentage fait par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, daté le 11 mars 1897 annexé à un acte de vente de Parkside Improvement Company Limited à Joseph Schutten, passé pardevant Jeff C. Wenck, notaire en cette ville, le 5 avril 1897 et d'après lequel plan ou certificat d'arpentage lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: Lot No un formant l'encoignure des rues Colisée et State et mesurant vingt neuf pieds de face à la rue State, la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne séparant ledit lot du lot No deux de cent quarante trois pieds huit pouces et une profondeur et face à la rue Colisée de cent quarante quatre pieds deux pouces et lot No 2 mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue State la même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté séparant ledit lot du lot No 1 de cent et quarante trois pieds huit pouces et une profondeur de cent et quarante trois pieds deux pouces sur la ligne du côté opposé.

2° Un demi lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant quarante pieds six pouces de face à la rue State, la même largeur dans le fond, sur une profondeur sur la ligne séparant le dit demi lot de terre du lot No deux de cent quarante trois pieds deux pouces, et une profondeur sur la ligne du côté opposé le séparant de l'autre moitié du dit lot de cent quarante deux pieds onze pouces. La dite moitié de terre est prise du côté contigu au lot No deux du lot désigné par le No trois sur le devis ci dessus ou certificat d'arpentage dont il est ci-dessus mentionné.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rice et Montgomery, avocats pour le plaignant.

21 sept—21 28—oct 5 12 19 25

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande Propriété Résidence de valeur du Quatrième District.

Portant le numéro municipal 2316 rue du Camp entre les rues Philip et Première.

La People's Homestead Association vs Dr H. S. Olliphant.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 62 731—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 octobre 1900 à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Philip, Magazin et Première, lequel lot est désigné par le numéro seize, et mesure trente pieds six pouces de face sur la rue Camp sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée ouvrant sur la rue Philip commune audit lot et autres.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour le plaignant.

14 sept—14 21 28—oct 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Portant le No municipal 422 rue Philip, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau

Mme veuve Caroline W. Ohumacht vs Mm Isabelle Weimann, femme de Wm F. Sturke et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 874—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne dans le premier district de cette ville, le JEUDI 25 octobre 1900, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, avec tous les droits voies privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Philip, Tchoupitoulas Rousseau et Soraparu, mesurant trente deux pieds cinq lignes de face à la rue Philip s'étendant à une profondeur entre lignes égales et parallèles de soixante trois pieds onze pouces et cinq lignes, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié, voyer, daté le 28 juin 1892, une copie duquel est annexée à un acte de vente passé pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 9 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

George W. Flynn, avocat pour la plaignante

21 sept—21 22 28—oct 5 12 19 25

L'ABEILL[E]

—DE LA—

Nouvelle-Orléan[s]

JOURNAL QUOTIDIE[N]

ÉDITION HEBDOMADAIRE

—ET—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matiè[res] publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIER

No 73 Rue de Chartres,

[illegible]

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an .... [illegible]
Six mois 1
Trois mois 1

[illegible] d'abonne à la semaine [illegible] les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE

publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Bulletin Maritime;

Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Atelier

Bouteille-Echantillon de 25c. pour 10c. pendant les 30 jours qui suivent.

Il n'existe pas de MALADIE qui ait autant déconcerté la science médicale de toutes les époques que le RHUMATISME.

et aucun remède n'était connu pouvant le guérir, mais les "5 Drops,

la cure rhumatique, ont démontré leur puissance curative merveilleuse.

Ce remède n'a jamais manqué de guérir le RHUMATISME sous toutes formes, aigu ou chronique.

5 DROPS [marque déposée]

Voici ce qu'un médecin proéminent, qui a eu une pratique active de 35 ans, nous dit:

Je n'ai jamais donné, durant mes 35 années de pratique, ni certificat, ni recommandation à une médecine patente quelconque, mais voilà un remède dont les résultats sont venus sous mon observation personnelle, car il n'y a pas de maladie qui ait autant déconcerté la science médicale de tous les âges que le Rhumatisme et pour laquelle on a cherché inutilement un remède digne de confiance. A la fin nous l'avons trouvé dans le remède "5 DROPS," fabriqué par la Swanson Rheumatic Cure Company, Chicago, Ill.

Les "5 DROPS" ont prouvé qu'ils étaient une puissance curative du Rhumatisme, non pas, soulageant temporairement, mais opérant une guérison permanente, même dans des cas chroniques. Il y a quelque temps, j'eus, parmi d'autres, plusieurs cas de rhumatismes et j'eus soin de prescrire pour ces malades les meilleurs remèdes que je choisissais avec beaucoup de soins, mais sans obtenir les résultats désirés. J'entendis parler alors des "5 DROPS" et de leurs Cures Merveilleuses; je les donnai à quelques uns de mes malades qui se trouvèrent soulagés en dedans de peu de jours. Après cette expérience, j'ai prescrit ce remède pour un grand nombre de mes malades, et, à ma grande surprise, je puis dire qu'après s'être servis, pendant une durée de Deux ou Trois semaines, des "5 DROPS" et des Emplâtres "5 DROPS," ils étaient Guéris.

Parmi ceux-ci, il y en avait souffrant de Rhumatisme chronique depuis nombres d'années et qui ne pouvaient se mouvoir sans l'aide de béquilles. Ils vinrent chez moi sans béquilles et se trouvaient disaient—ils, parfaitement bien. Ils attribuent leur guérison complète aux "5 DROPS" et aux Emplâtres 5 DROPS et ils donnent le présent certificat à la Swanson Rheumatic Cure Company pour son obligeance et la manière consciencieuse avec laquelle elle a placé ces remèdes merveilleux à la portée de l'humanité souffrante, me priant de le transmettre à la Compagnie.

Ayant constaté par moi-même la Puissance Curative des "5 DROPS" et des Emplâtres 5 DROPS, en maintes occasions, je puis véritablement les recommander et certifier que la firme est parfaitement honnête et digne de confiance. C. A. Jackson, Médecin et Chirurgien, Kearney, Neb., le 29 Août 1899.

Depuis combien de temps avez-vous souffert de RHUMATISME?
Depuis quand avez-vous entendu parler des "5 DROPS" sans les prendre?

Ne croyez-vous pas avoir perdu un temps précieux et n'avez-vous pas souffert assez? Dans ce cas, essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri d'une manière permanente. Les "5 Drops" guérissent rapidement et sûrement le Rhumatisme, la Névralgie, la Sciatique, le Lumbago (Mal de dos) les Maladies des Reins, l'Asthme, la Fièvre catarrhale, la Dyspepsie, les Catarrhes de tous genres, la Bronchite, La Grippe, les Maux de Tête nerveux ou névralgiques, la Faiblesse du Cœur, l'Hydropisie, Maux d'oreilles, le Croup spasmodique et catarrhal, les Maux de Dents, les Etats nerveux, l'Insomnie, les Engourdissements Rampants, les Fièvres paludéennes et les Maladies de même nature. Les "5 Drops" ont guéri, durant les quatre dernières années, plus de personnes, atteintes des maladies ci-dessus, que tous les autres remèdes connus et dans les cas de Rhumatisme. Ils guérissent plus de malades que tous les médecins, toutes les médecines patentes, toutes les ceintures et batteries électriques combinées, parceque, ceux-ci ne savent pas guérir le rhumatisme chronique. Par conséquent, ne perdez plus de temps ni d'argent, mais essayez les "5 Drops" et soyez promptement guéri. Le remède "5 Drops" est non seulement la meilleure médecine, mais aussi le meilleur marché, car une bouteille contient 300 doses. Le prix de la bouteille est de $1.00, payable d'avance, envoyée par la poste ou par express ou 6 bouteilles pour $5.00. Pendant les jours qui suivent, nous enverrons gratis un échantillon de 25 c. à toute personne qui nous remet 10 cents pour les frais d'expédition. On demande des Agents. Ecrivez aujourd hui.

SWANSON RHEUMATIC CURE CO., 160-164 E. LAKE STREET, CHICAGO